

Liberté Égalité Fraternité

NOTE AUX REDACTIONS

MICROS TENDUS A LA SUITE DE LA DECISION DE LA CJUE SUR LES NEONICOTINOÏDES

Paris, le 23 janvier 2023

A la suite de la décision de la Cour de justice de l'Union européenne relative à l'utilisation des néonicotinoïdes pour les semences,

Marc FESNEAU, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, réunira les professionnels de la filière betterave cet après-midi.

A l'issue de cette réunion, le ministre fera un micros tendus.

Lundi 23 janvier 2023 à 17h45 (horaire approximatif) au Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, 78 rue de Varenne 75007 Paris

Accréditations obligatoires auprès du service de presse du ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire:

cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Contacts presse

Service de presse de Marc FESNEAU Tél: 01 49 55 59 74 cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr